

Notice de cadrage

APPEL À CANDIDATURES ERASMUS+ MOBILITÉ D'ENSEIGNEMENT

Direction des Relations Internationales 2025 / 2026

1. Préambule

Ce document a pour objectif d'accompagner **les enseignant-e-s et enseignant-e-s-chercheur-e-s** dans le cadre de l'appel à candidatures mobilité d'enseignement Erasmus+, lancé par le Service des relations internationales et de la coopération régionale (SRICR) de l'Université de La Réunion.

L'objectif de cet appel à candidatures est de dynamiser le champ des relations internationales de notre université en donnant **aux enseignant-e-s et enseignant-e-s-chercheur-e-s** les moyens financiers d'assurer des missions d'enseignement, de renforcer les liens et/ou de suivre le travail des étudiants en mobilité (...) au sein d'un établissement de l'union européenne et des pays associés au programme¹ et **partenaires de l'Université de La Réunion**².

A noter :

- Le-la candidat.e contacte lui-même le partenaire pour solliciter et programmer une période d'enseignement
- **Les conférences ne sont pas éligibles.**
- La durée de la mobilité peut varier de **2 jours** (8h d'enseignement au minimum pour chaque semaine passée au sein de l'université partenaire, hors conférence) à **2 mois**, hors temps de voyage.
- La durée financée ne pourra pas excéder **5 jours** (hors jours de voyage).
- La « **mobilité combinée** », associe sur la même période une activité d'enseignement et une activité de formation. Dans ce cas, le nombre minimal d'heure d'enseignement est de quatre par semaine.
- Selon la destination et la durée de la mobilité, une participation financière de la structure de rattachement (composante, laboratoire, direction, service de l'UR) pourra être sollicitée par le-la candidat-e si le coût excède le forfait Erasmus+ prévu.

Toutes les informations sur <https://www.univ-reunion.fr/international/partir-a-letranger/mobilite-des-personnels/>

Un nombre annuel de bourses est défini chaque année par le SRICR, soit **16 pour 2025-2026**.

Si des bourses restent disponibles après le 1^{er} appel à candidatures sur lequel se sera prononcée la Commission des Relations internationales, les candidatures suivantes seront étudiées en cours

¹ Les pays éligibles sont les 27 pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Macédoine du Nord, la Norvège, la Serbie et la Turquie.

² Retrouvez la liste des partenaires de l'Université de La Réunion sur le site internet : <https://www.univ-reunion.fr/international/partir-a-letranger/mobilite-des-personnels/>

d'année, au fil de l'eau.

2. Organisation de l'appel à candidatures

Lancement de l'appel à candidatures	8 septembre 2025
Date limite d'envoi du formulaire de candidature	Vendredi 3 octobre 2025 à 23h59
Sélection par la Commission des Relations internationales	Semaine du 10 octobre 2025
Notification aux candidats sélectionnés et non sélectionnés	Semaine du 13 octobre 2025

3. Calendrier des mobilités

Début des mobilités	27 octobre 2025
Date limite de réalisation toutes les missions d'enseignement	30 juin 2026

Aux fins de recevabilité, les candidatures doivent être présentées selon le formulaire mis en ligne sur le site du SRICR : [Candidature à une mobilité d'enseignement ou mobilité combinée](#)

Le formulaire de candidature doit être validé par la direction de la composante, afin de garantir que le circuit de validation interne à la composante ait été respecté.

Il convient impérativement de joindre à ce formulaire un courrier d'acceptation de l'institution d'accueil.

Une fois la (ou les) candidature (s) examinée(s) par la commission, la notification est adressée par le SRICR au candidat avec copie le cas échéant à l'assesseur Relations Internationales de la composante concernée.

4. Critères de sélection des candidatures

Les critères de sélection des candidatures se veulent généraux, l'objectif étant de définir un cadre très ouvert, afin de favoriser la diversification des candidatures. Les critères de sélection les plus importants sont indiqués ci-dessous :

1. Adéquation avec le projet d'établissement (contrat quinquennal) et en particulier les objectifs de la Direction des Relations Internationales, qui sont les suivants :

- a. Promouvoir une culture Relations Internationales
- b. Construire une diplomatie universitaire
- c. Développer une offre de formation internationalisée, en cohérence avec les besoins du marché régional
- d. Positionner l'Université comme un partenaire réflexe à l'international
- e. Promouvoir la recherche collective de dimension internationale
- f. Développer les relations avec le monde professionnel à l'étranger

2. Sélection des candidats sur la maîtrise de la langue d'enseignement utilisée dans l'institution d'accueil.

3. Pertinence de l'institution d'accueil au regard de sa réputation et de la stabilité du partenariat avec l'UR.

4. Valeur ajoutée pour la composante et l'établissement

- a. Perspectives d'accroissement du nombre d'étudiants candidats à une mobilité Erasmus dans nos diplômes.
- b. Établissement et maintien des relations de confiance, fondement d'une coopération durable.
- c. Mise en place d'habitudes de travail et de collaboration, échange de bonnes pratiques utiles pour la gestion efficace des échanges.

Annexe 1

**APPEL À CANDIDATURES ERASMUS+ MOBILITÉ
D'ENSEIGNEMENT**

Direction des Relations Internationales 2025 / 2026

**Composition de la Commission des Relations internationales
ERASMUS+ Enseignement**

- Présidence de la commission assurée par la Vice-Présidente Relations et stratégies internationales - Partenariats régionaux, européens & internationaux ou un représentant
- Vice-présidente mobilités internationales et politiques linguistiques pour les échanges internationaux
- Directrice des relations internationales ou Responsable administratif du service relations internationales et de la coopération régionale
- Relais Relations Internationales des UFR, Instituts et Écoles